

Déclaration du SNEP-FSU au Conseil Régional UNSS de Nancy-Metz

Jeudi 20 novembre 2025

Monsieur Le Recteur de l'académie de Nancy-Metz, Président de l'UNSS de Nancy- Metz,
Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Régional de l'UNSS,

Le SNEP-FSU souhaite, à l'ouverture de ce Conseil Régional de l'UNSS, réaffirmer son attachement profond au sport scolaire public et à l'action éducative de l'UNSS dans notre académie.

La date choisie pour ce CR UNSS correspond à notre semaine de l'EPS avec pour slogan « Moins d'inégalités, plus d'EPS ». C'est un moment privilégié pour réaffirmer nos mandats, à savoir 4h d'EPS sur toute la scolarité afin de poursuivre l'objectif ambitieux d'une jeunesse plus sportive et culturellement éduquée ; « On ne naît pas sportif, on le devient ». C'est également une réponse apportée à la volonté politique d'inverser la courbe de la sédentarité et au monde du sport cherchant à augmenter son nombre de pratiquants

C'est là que le sport scolaire prend tout son sens, comme un complément de pratique, un lien, une passerelle avec le sport fédéral, une originalité à la Française enviée et reconnue.

Et pourtant, il est régulièrement attaqué, mis en péril par des dispositifs nés des politiques sportives publiques visant à externaliser le sport de l'école, mais également ces dernières années, vérolé de l'intérieur par des décisions aux effets délétères prises par la Direction Nationale et issues du New Management Public.

Nous dénonçons toujours l'augmentation du coût des transports, l'augmentation du prix du contrat-licence et de l'affiliation, les difficultés persistantes d'accès aux installations sportives, un nouveau règlement fédéral ajusté à la rentrée mais qui pose encore des difficultés et la captation en hausse des mercredis après-midi dans les lycées généraux et professionnels.

Nous réaffirmons que cet ensemble a entraîné une perte de confiance de la profession envers la direction nationale de l'UNSS, alors que sa réussite, rappelons-le, est le résultat du travail quotidien des enseignant-es d'EPS/ animateurs et animatrices d'AS, des cadres départementaux et régionaux de l'UNSS et de nos collègues coordonnateurs/coordonnatrices de district.

Nous souhaitons ici remercier et saluer leur engagement au service des licencié-es et souligner la politique ambitieuse portée par les cadres départementaux et régionaux au service des élèves,

- visant la réussite de tous les élèves,
- maintenant un équilibre entre compétition et pratique de masse,
- soutenant la participation des filles,
- encourageant l'inclusion des élèves en situation de handicap
- plébiscitant les sections sportives et les dispositifs d'accès au Haut niveau.

Mais cela ne peut exister sans un engagement financier volontariste à la hauteur de l'ambition affichée et des chiffres présentés lors de cette instance : 1^{ère} académie de France en taux de pénétration et 1^{ère} ligue sportive du Grand Est des 14-18 ans. C'est à ce titre que les baisses de subventions de la de la Région Grand EST et d'autres partenaires financiers ont un effet dévastateur par rapport à l'augmentation des coûts ; nous attirons donc votre attention, membres du CR UNSS sur les diminutions de subvention de :

- la région Grand EST (100 000€ en 2019 et 85 000€ en 2025 = baisse de 15% en 6 ans),
- l'ANS (11 000€ en 2022 ; 8000€ en 2023, et maintenant 4500€ en 2025 = baisse environ de 60% en 3 ans !),
- la DRAJES, et aides financières de collectivités territoriales (0€ ! aujourd'hui).

Ces constats sont préoccupants alors même que les besoins sont croissants Il importe que l'ensemble de ces partenaires confortent leur engagement financier. Le SNEP-FSU réaffirme par ailleurs sa demande de doublement de la subvention du Ministère de l'Education Nationale (inchangée depuis 2018) qui est aujourd'hui de 3,8M € pour 1,2M de licencié-es, soit seulement 3,13 €/licencié-e.

C'est bien l'activité des élèves à travers l'organisation d'un maximum de rencontres, compétitions et formations JO qui doivent rester au cœur des arbitrages budgétaires comme le prône d'ailleurs le PNDSS 2024-2028.

Aujourd'hui, nous savons donc plus que jamais la fragilité de notre structure, et la vigilance nécessaire qui constitue notre seule arme.

Nous ici présents et défenseurs du sport scolaire dénonçons aussi d'autres réalités de terrain qui nous empêchent de fonctionner :

Le SNEP-FSU déplore encore trop souvent des décisions de certains chefs d'établissement, qui sous prétexte de préserver une continuité pédagogique ou une préparation aux examens, privent

- d'une part des élèves de pouvoir assister aux compétitions par une pression sur l'assiduité, ou le placement de cours ou d'épreuves sur des temps normalement réservés au sport scolaire et
- d'autre part des professeurs d'EPS d'assurer l'organisation des compétitions ou l'encadrement des élèves.

Les injonctions institutionnelles et les indicateurs en vogue ne peuvent pas engendrer une vision dichotomique de l'importance du sport scolaire. Défendre le sport scolaire ne doit pas être à géométrie variable, mais demeurer une position de principe.

Nous vous sollicitons encore une fois, Monsieur le Recteur, Président du CR UNSS, qui nous avez déjà assuré de votre soutien, afin que le sport scolaire soit affirmé sans concession, partout sur le territoire et en toutes circonstances.

Nous vous remercions de votre attention.

Intervention lue par Mme Schulte Christelle, représentante du SNEP FSU de Nancy-Metz.